## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU I

Envoyé en préfecture le 22/02/2024 Reçu en préfecture le 22/02/2024

EXTRAIT DU REGISTR Publié le 22/02/2024 F.R.A.T. DU CONSEIL

ID: 074-247400682-20240213-2024\_029-DE

Nº 2024-029

## **OBJET:**

Marchés publics - Acquisition d'un engin avec grue pour la collecte des conteneurs semi-enterrés d'Avoriaz

> L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORAND, 1er Vice-président.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 7 février 2024

Présents:

Résultat du vote:

votants :.....22 pour :.....22

contre :.....00

abstention:....00

Mmes BUET Manuelle, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABI-CHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse;

MM. DUPIEUX Gilbert, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTE-VILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procuration a été donnée par VINET Philippe à MARTEL Mireille.

Monsieur LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un appel d'offres a été lancé plusieurs consultations ont été lancées en vue de l'acquisition d'un engin avec grue pour la collecte des conteneurs semi-enterrés d'Avoriaz :

- lot n° 1 Fourniture d'un engin avec grue
- lot n° 2 Fourniture d'une benne compactrice

Il souligne que la CAO, lors de sa réunion du 2 février 2024, a décidé d'attribuer le marché dans les conditions suivantes :

- lot no 1 Fourniture d'un engin avec grue
  - o attributaire: Forest Pionner France
  - montant: 807 900 € HT
- lot n° 2 Fourniture d'une benne compactrice
  - o attributaire: Archer Maintenance Environnement
  - montant: 39 506 € HT

## Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- prend acte de la décision d'attribution de la CAO réunie le 2 février 2024,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces constitutives du marché.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 1er Vice-Président Jean-Claude MORAND

Le secrétaire de séance Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE Reçu en Préfecture Le:..... Publié ou notifié Le:.....